



Depistage urinaire de stupéfiant

Par **Laurent6718**, le **15/12/2009** à **13:32**

Bonjour,

je souhaiterai savoir si un depistage urinaire de stupéfiants doit être effectué avec la présence d'un medecin, et si ce dépistage peut être effectué n'importe où? Exemple : WC publiques, aires de repos, bord de route...

Quelles règles sont fixées pour ce genre de contrôle?

Merci de votre réponse, cordialement.

Par **Tisuisse**, le **15/12/2009** à **17:30**

Bonjour,

Nul besoin d'un médecin. C'est fait sur les lieux même de l'interpellation pour éviter les fraudes. Les FDO ne pouvaient pas agir autrement.